

## **Le point de vue biblique**

### **LA JUSTIFICATION**

Pour faire suite aux dernières chroniques qui traitaient de la Loi de Moïse, nous devons maintenant saisir le principe de la justification. Nous avons vu que le salut ne s'obtient pas par les bonnes œuvres que produit la Loi, car elle n'a pas été donnée à l'homme dans le but de le sauver; seul Jésus-Christ est le Sauveur des hommes.

Mais pourquoi donc la Loi?

Dans l'épître aux Romains (3:19-20), l'apôtre Paul déclare que le but de la Loi de Moïse était de démontrer la condition pécheresse de l'homme. "Or, nous savons que tout ce que dit la loi, elle le dit à ceux qui sont sous la loi, afin que toute bouche soit fermée, et que tout le monde soit reconnu coupable devant Dieu. Car nul ne sera justifié devant lui par les œuvres de la loi, puisque c'est par la loi que vient la connaissance du péché." Ainsi, la Loi ne sert qu'à prouver notre culpabilité devant Dieu.

Pas de panique !!!

Nous vivons dans une société où la seule mention des mots condamnation et culpabilité fait sursauter nos grands humanistes anti-religion. Mais il faut comprendre que la Loi de Moïse avait pour mandat de déclarer tout le monde coupable afin que Dieu puisse par la suite justifier les pécheurs. Un exemple simple de cela: si vous rouliez sur une route où aucune limite de vitesse n'est indiquée, vous pourriez rouler 200 km à l'heure sans que personne ne vous arrête. Sans loi pour indiquer que ce que vous faites est dangereux, comment saurez-vous que votre vie est en danger ?

La Loi, un miroir

La Loi est donc un indicateur de la condition humaine selon le point de vue de Dieu. De la même manière que c'est seulement lorsqu'il y a des panneaux indicateurs sur les côtés de la route que nous pouvons savoir si nous sommes en infraction ou non, c'est par la Loi que nous apprenons que nous sommes pécheurs. La Loi agit exactement comme un miroir qui nous renvoie l'image de ce que nous sommes. Sans miroir, nous aurions une idée imparfaite de notre apparence physique, sans la Loi, nous ne verrions pas notre condition morale et spirituelle.

De la Loi à la grâce

Lorsque la Loi a accompli son œuvre qui est de nous montrer notre condition pécheresse, le sacrifice de Jésus-Christ prend toute sa signification. Le but de la Loi n'a jamais été d'amener personne au salut, mais de nous amener à Jésus qui lui, est le Sauveur des hommes. La Loi crée les dispositions nécessaires au salut. Elle nous

révèle notre besoin de pardon, de restauration et de rédemption comme l'exprime si bien le passage suivant: elle est comme un pédagogue qui nous amène à Christ.

"La loi est-elle donc contre les promesses de Dieu? Loin de là! S'il eût été donné une loi qui pût procurer la vie, la justice viendrait réellement de la loi. Mais l'Écriture a tout renfermé sous le péché, afin que ce qui avait été promis fût donné par la foi en Jésus-Christ à ceux qui croient. Avant que la foi vînt, nous étions enfermés sous la garde de la loi, en vue de la foi qui devait être révélée. Ainsi la loi a été comme un pédagogue pour nous conduire à Christ, afin que nous fussions justifiés par la foi. La foi étant venue, nous ne sommes plus sous ce pédagogue." Galates 3:21- 25.

Réal Gaudreault, pasteur de l'Assemblée Chrétienne La Bible Parle, Saguenay.